



Le Président du Conseil régional de Bretagne  
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

PM/LB/15188

COLLECTIF AI'TA ! BREIZH  
**Monsieur Yves-Marie GOURANNOU**  
16 straed Gourannou  
29830 GWITALMEZE

Rennes, le 25 NOV. 2013

**Cher Monsieur,**

Vous avez souhaité que je puisse intervenir auprès de la délégation régionale du groupe La Poste afin que la langue bretonne puisse être prise en compte dans les bureaux de Poste en Bretagne.

Votre courrier a retenu toute mon attention et je vous en remercie.

Je vous prie de trouver ci-joint la copie du courrier que je viens d'adresser à Madame Anne Nicolas, déléguée régionale du Groupe La Poste.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, **Cher Monsieur**, à l'expression de mes salutations les meilleures.

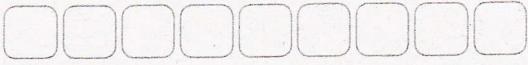


**Pierrick MASSIOT**



**CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE**  
283, avenue du Général Patton  
CS 21101 - 35711 RENNES CEDEX 7  
Tél. : 02 99 27 10 10 - Fax : 02 99 27 11 11  
[www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr)

**KUZUL RANNVRO BREIZH**  
283, bali ar Jeneral Patton  
CS 21101 - 35711 ROAZHON CEDEX 7  
Pgz : 02 99 27 10 10 - Plr : 02 99 27 11 11  
[www.rannvro-breizh.fr](http://www.rannvro-breizh.fr)



Le Président du Conseil régional de Bretagne

Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

Cab/15188

COPIE

Madame Anne NICOLAS

Déléguée régionale du Groupe La Poste  
Rue du Pré Botté  
BP 63269  
35032 RENNES cedex

Rennes, le

25 NOV. 2013

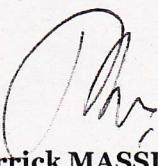
Madame la Déléguée régionale,

La Région Bretagne a été informée de plusieurs demandes relatives à une prise en compte de la langue bretonne par votre entreprise, qu'il s'agisse des automates, des guichets, de la signalétique interne ou externe, notamment lors des opérations de rénovation de vos agences. L'exemple du bureau de Poste de Carhaix (29), entièrement rénové et bénéficiant en particulier d'une signalétique bilingue, a plusieurs fois été cité, s'agissant d'une opération exemplaire qui a eu un retentissement très positif sur le territoire de Carhaix et, au-delà, sur toute la Bretagne. Il convient de vous féliciter vivement pour la réalisation de cette opération.

La Région Bretagne mène une politique de développement progressif du bilinguisme en application de sa *Charte d'utilisation des langues de Bretagne dans son fonctionnement et ses politiques*, qui est un des volets de sa politique linguistique adoptée en mars 2012. Le plan de rénovation future de la signalétique du siège de la Région, par exemple, prévoit la mise en place d'un bilinguisme systématique. Il s'agit pour la Région de favoriser la mise en visibilité de la langue dans la vie publique et de contribuer ainsi au développement de son usage social et sa réappropriation.

La Poste a signé en mai 2013 la *Charte de la langue corse* mise en place par la Collectivité territoriale de Corse qui prévoit notamment la systématisation progressive de la signalétique bilingue et diverses mesures d'accompagnement de l'usage de la langue par les agents volontaires. Une initiative équivalente existe pour le développement de la langue bretonne dans la vie publique, sociale et économique : la *Charte Ya d'ar Brezhoneg* (« Oui au breton ») de l'EPCC Office public de la Langue bretonne a été signée par plus de 700 structures privées, 167 communes et 13 EPCI. La signature de *Ya d'ar Brezhoneg* par votre Groupe vous permettrait de prévoir un développement progressif de la langue bretonne dans vos agences et de bénéficier de l'appui technique de l'Office public de la Langue bretonne pour la réalisation de cet objectif. Elle constituerait un signal positif à destination des promoteurs de la présence de la langue dans la vie publique et économique. Je ne peux que vous encourager vivement à examiner cette proposition.

En l'attente d'échanger plus avant sur ce sujet, je vous prie de croire, **Madame la Déléguée régionale**, à l'expression de mes sentiments distingués.



Pierrick MASSIOT